

Rapport de suivi des requêtes de citoyens
Conseil d'arrondissement du 3 juillet 2012 et du 28 août 2012 déposé
au Conseil d'arrondissement du 11 septembre 2012

1) M. John Burcombe 12-226550 CA 28 août 2012

Monsieur indique avoir une question reliée à la sécurité des camions. Il rappelle qu'une jeune fille a déjà été tuée par un camion de déneigement il y a quelques années, lequel incident aurait pu être évité si le camion avait été équipé d'un système de protection latérale qui fait en sorte qu'une personne ne peut être frappée par les roues d'un camion. Il indique que l'arrondissement de Saint-Laurent a adopté une résolution à cet effet et invite le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest à faire de même et ce, le plus tôt possible.

Monsieur le maire mentionne que depuis le printemps dernier, l'arrondissement a commencé à équiper ses camions avec ce système et il ajoute qu'une citoyenne a d'ailleurs transmis une lettre afin de féliciter l'arrondissement pour cette action.

➤ Répondu sur place.

2) Madame Alejandra Denavente Robert 12-165341 CA 3 juillet 2012

Indique que le service de brigadier n'est pas en fonction lorsque les écoles francophones sont en congé mais que les écoles anglophones sont ouvertes et que cela ne devrait pas être le cas. Elle souligne une problématique de sécurité à l'intersection Lionel-Groulx et Georges-Vanier et demande l'installation de panneaux d'arrêt et des dos d'ânes pour ralentir la circulation. Elle souligne que les enfants ne peuvent boire d'eau au parc des Jazzmen car il n'y a pas d'eau dans les buvettes. Elle demande aussi que les rencontres de l'arrondissement soient aussi tenues en anglais.

Le maire rappelle que la Charte de la Ville de Montréal précise que la ville a un statut francophone et non un statut bilingue mais que cela n'empêche pas les résidents de s'exprimer en anglais ou en français. Il indique qu'il n'était pas au courant de la situation du brigadier scolaire et qu'un suivi sera fait par le Service de Police. Il rappelle le moratoire sur les dos d'ânes depuis l'an dernier mais que cela n'empêche pas l'arrondissement de travailler à d'autres mesures d'apaisement de la circulation et que l'on travaille présentement à l'implantation d'une panoplie de mesures dans différents secteurs qui ont été identifiés.

La conseillère Huguette Roy rappelle que depuis l'installation du terreplein sur Georges-Vanier les effets positifs sur la circulation se font ressentir.

Le maire indique que la question de l'alimentation en eau du parc sera étudiée mais que ce parc n'est pas inscrit dans la planification des trois prochaines années et que la direction des Travaux publics lui en fera un suivi.

- Le Service de police indique qu'en ce qui concerne la présence d'un brigadier scolaire à l'intersection Lionel-Groulx et Georges-Vanier, on n'indique qu'il n'y a aucune école anglaise à proximité et que les écoles anglophones St-Gabriel et Dublin ont un brigadier scolaire à l'angle des rues Wellington et Hibernia et Wellington et Dublin. Quant au manque de signalisation et la vitesse, on indique que cette problématique est étudiée par le comité de Circulation de l'arrondissement. On indique qu'un terre-plein devrait être installé sous peu sur la rue Georges-Vanier.
- Le suivi concernant la buvette au parc des Jazzmen sera fait par la Direction des immeubles.

3) Madame Louise Fortin 12-165351 CA 3 juillet 2012

Indique qu'elle est porte-parole de résidants du Quai des éclusiers et soulève une problématique de bruit émanant du 3500 St-Patrick, une compagnie d'autobus en opération 7 jours sur 7, 24h/ 24 et de l'entreprise en récupération voisine. Elle demande qu'est-ce qui pourrait être fait pour qu'il y ait une cohabitation harmonieuse dans le voisinage. Elle suggère la plantation d'arbre ou un mur coupe-son le long du canal.

Le maire indique que les questions de bruit sont longues et difficiles à régler et qu'un côté du canal est zoné résidentiel et l'autre industriel. Il rappelle les interventions qui ont permis de régler une problématique à la DOMPARK et indique qu'un suivi sera effectué.

Monsieur Stéphane Bernaquez, chef de division permis, indique que la demande a déjà été reçue et qu'une lettre a déjà été transmise mais que des analyses doivent être faites et que l'on travaille de concert avec les entrepreneurs.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que la demande a été acheminée aux services et qu'elle suit son cours.

➤ La DAUSE fera un suivi de cette question.

4) Madame Jody Negley 12-165355 CA 3 juillet 2012

Souligne la qualité de la carte concernant l'herbe à poux. Elle soulève une problématique concernant l'interdiction de l'OMH de mettre les poubelles à l'extérieur et demande si quelqu'un s'occupe d'arrimer les changements de collecte avec les représentants de l'OMH. Elle demande un suivi concernant la méthodologie utilisée pour l'évaluation des programmes et des budgets pour le programme éco-quartier et indique que les budgets alloués sont insuffisants et la charge de travail trop grande ce qui amène les employés à quitter pour aller travailler ailleurs.

Le maire indique que 400 bacs ont été achetés et seront répartis dans les différents complexes afin de solutionner la problématique et que l'OMH fait partie du comité de suivi sur la question. Concernant la question des poubelles à l'extérieur, il indique que l'on regardera si cela est une exigence de sécurité des incendies. Sur la question des organismes, il indique qu'il y a une grille d'évaluation qui a été travaillé par les conseillères Fournier et Roy. Il indique que des réflexions sont en cours concernant les indexations des différents programmes en fonction des enveloppes budgétaires.

La conseillère Véronique Fournier rappelle que les conventions sont établies sur 3 ans mais que les sommes sont attribuées à chaque année. Elle indique que les organismes doivent déposer tous les documents nécessaires et doivent remplir leurs mandats et soumettre des rapports d'activités.

Monsieur Erick Santana, directeur d'arrondissement, indique que les organismes sont soumis à une reddition de compte et donne des informations sur les programmes et les obligations des mandataires. Il indique qu'il rencontrera, avec le directeur des Travaux publics, monsieur Villandrè de l'OMH pour différentes questions de suivi.

➤ Une rencontre avec l'OMH a eu lieu le 5 juillet dernier. De plus, le directeur des Travaux publics, monsieur Sébastien Lévesque, a organisé une tournée avec le responsable de l'OMHM de manière à identifier des solutions concernant entre autres, l'installation des conteneurs semi-enfouis.

5) Monsieur Derek Robertson 12-165364 CA 3 juillet 2012

Remercie l'arrondissement pour le bon travail effectué relativement aux vignettes de stationnement sur Ste-Marguerite. Il demande ce qui est prévu pour le jardin Des Seigneurs sur la rue St-Jacques. Au nom de l'APCSOM, il dépose un document demandant une prise en compte d'un lien cyclable nord-sud sur Greene lors du réaménagement du terminus d'autobus Lionel-Groulx.

Le maire indique que des travaux de décontamination sont en cours au jardin communautaire et qu'il sera rouvert l'an prochain. Sur le réaménagement du terminus Lionel-Groulx, il indique que l'arrondissement est intervenu dans le dossier afin de s'assurer de la sécurité des citoyens aux abords des rues avoisinantes et que l'on a préféré négocier avec le MTQ au lieu de les laisser nous imposer des décisions en vertu de pouvoirs habilitants en la matière. Il indique que les élus prendront connaissance du document déposé et qu'ils pourront en discuter plus amplement avec lui.

➤ La direction des Travaux publics fera un suivi de cette question.

6) Monsieur Pierre Provost 12-165369 CA 3 juillet 2012

Indique que les bacs qui ont été installés pour les ordures sont à cinq pieds des fenêtres des HLM et que cela crée des odeurs malsaines ainsi que de la pollution visuelle et demande si les bacs sont lavés régulièrement.

Le maire indique que l'on partage les préoccupations exprimées concernant la collecte mais que l'OMH a eu du temps pour se préparer car toute la question a été discutée en septembre dernier. Il indique que comme dans tout processus de changements, on doit faire des ajustements et que l'on sait qu'il y a eu des ratées avec la distribution porte-à-porte confiée à Poste Canada et que nous faisons des rencontres de suivi avec l'OMH.

➤ Une rencontre avec l'OMH a eu lieu le 5 juillet dernier. De plus, le directeur des Travaux publics, monsieur Sébastien Lévesque, a organisé une tournée avec le responsable de l'OMHM de manière à identifier des solutions concernant entre autres, l'installation des conteneurs semi-enfouis.

7) Monsieur Pierre Blais 12-165376 CA 3 juillet 2012

Faisant suite à ses commentaires lors d'une séance précédente concernant les buts attachés au parc Louis-Cyr, il indique que le dossier n'a pas bougé de la bonne façon car les buts ont été enlevés. Il soulève aussi une problématique concernant l'entretien du parc notamment la coupe de gazon et les tables de pique-nique en bois non traités. Concernant la circulation sur Ste-Emilie, il indique que l'indicateur de vitesse est placé trop près de l'intersection et demande à ce qu'il soit déplacé. Concernant les vérifications qui ont été faites par les patrouilleurs à vélo, il indique que les surveillances n'ont pas été faites à des heures de grande circulation et suggère qu'elles soient faites à 7h ou à 17h. Il demande ce qui arrive avec le Woonerf car il n'y a pas de travaux depuis deux mois.

Le maire indique que l'on respecte le calendrier prévu des travaux qui ont été planifiés par phases. Concernant le parc Louis-Cyr, il indique que la direction des Travaux publics fera le suivi de la question.

Monsieur Sébastien Lévesque indique que les buts ont dû être enlevés afin de favoriser la pousse du nouveau gazon et éviter que les gens utilisent le terrain. Il indique que les questions soulevées concernant les interventions ciblées seront soumises à la table de sécurité urbaine.

Le maire suggère l'installation d'affiches afin d'en aviser les résidents.

➤ Le SPVM indique que le panneau a été installé selon les normes habituelles soit à plus de 25% de la rue, à un endroit où l'indicateur est visible compte tenu des nombreux arbres des deux côtés de la rue. De plus en raison des travaux de construction, des opérations radars ont été effectuées à la fin août. Quant au non respect du panneau d'arrêt à l'intersection De Courcelle et Ste-Émilie, des patrouilleurs à vélo ainsi que l'AQSR effectuent de façon sporadique des opérations. Ce dossier sera également discuté au Comité de circulation de l'arrondissement.

8) Madame Gisèle Cantin 12-165382 CA 3 juillet 2012

Joint sa voix à la problématique concernant la propreté des HLM et indique que cela est déplorable quand l'on voit des propriétaires soucieux de maintenir leur environnement propre et que la situation est dégradée à cause du manque de propreté des HLM. Elle souligne que le trottoir face au 4150 St-Ambroise est dans un état lamentable et demande pourquoi il n'a pas été reconstruit alors que le projet résidentiel est terminé depuis quatre ans. Elle demande qu'un suivi soit effectué car des cyclistes circulent sur les trottoirs à vélo et demande qu'une signalisation soit installée rappelant que l'on doit descendre de son vélo pour traverser les tunnels.

Le maire indique que la direction des Travaux publics analysera la problématique concernant le trottoir et que la police effectuera le suivi et les mesures de sensibilisation concernant les cyclistes qui circulent à vélo dans les tunnels.

- La direction des Travaux publics fera un suivi concernant le trottoir et le panneau sera aussi soumis à la Table de sécurité urbaine.
- Le SPVM a indiqué que des patrouilleurs à vélo effectuent de la sensibilisation auprès des citoyens et émettent des constats d'infraction.

9) Madame Marie-Claire Cantin 12-165395 CA 3 juillet 2012

Indique que la propreté des HLM laisse à désirer et que lorsque le gazon est coupé, il n'y a pas de nettoyage des papiers avant et que cela se répand partout et ensuite cela se transporte dans la rue et chez les voisins. Elle demande que lorsque les arbres doivent être enlevés et qui ne peuvent être remplacés, que des surfaces absorbantes ou du trèfle soient utilisés.

Le maire indique que la conseillère Roy travaille sur l'amélioration du bilan vert ainsi que notre rapport au plan de développement durable. Il indique que la question de la propreté sera soumise lors de la rencontre avec l'OMH mais il suggère aux citoyens d'appeler directement l'Office afin de formuler leurs plaintes.

- La direction des Travaux publics indique que lorsqu'un arbre est abattu, la souche est laissée à une hauteur sécuritaire jusqu'au moment de l'essouchage. Ensuite, la terre est remise à niveau et du copeau de bois ou de la semence à gazon est ajoutée.

10) Monsieur Antoine Morneau 12-165398 CA 3 juillet 2012

En tant que représentant du POPIR Comité-logement, il demande pourquoi l'arrondissement applique encore l'ancien règlement de 2001 alors que d'autres arrondissements ont adopté de nouveaux règlements, notamment l'arrondissement du Plateau et de Rosemont.

Le maire indique qu'il est surpris concernant l'arrondissement de Rosemont. Il indique que sur l'ensemble des demandes qui ont été présentées, il n'y a que deux cas qui ont été adoptés par le conseil car il premier permettait l'accession à la propriété et le deuxième de conserver une propriété ancestrale familiale et rappelle que chaque demande fait l'objet de vérifications et que les élus en discutent et délibèrent.

- Répondu sur place.

11) Madame Valérie Simard 12-165404 CA 3 juillet 2012

Souligne ses préoccupations concernant l'édifice du 3714 Ste-Emilie qui a été démoli suivant un incendie et indique que les locataires d'un immeuble voisin se font offrir de l'argent pour quitter leur logement et indique qu'il existe une situation de maraudage. Elle demande que ce terrain fasse partie d'une réserve car il serait un site idéal pour du logement social et soulève la question des réserves

dans Griffintown.

Le maire indique qu'une municipalité ne peut exproprier pour un tiers et qu'il voit difficilement comment l'on pourrait donner un caractère social à une propriété privée. Il rappelle le caractère sans précédent des réserves dans Griffintown en raison de l'ampleur de leur nombre.

- Répondu sur place.

12) Monsieur Alain Daigneault 12-165411 CA 3 juillet 2012

Demande si des investissements sont prévus sur de Courcelle entre la voie ferrée au nord et la rue St-Jacques indiquant que le secteur est vulnérable et qu'il a été grandement touché par les inondations dernièrement. Il demande s'il est possible d'asphalter près des trottoirs et demande si les paniers dans les égouts sont nettoyés afin de ne pas retenir l'écoulement de l'eau. Il souligne que l'arrosage des fleurs n'était pas nécessaire au lendemain des pluies abondantes.

Le maire indique qu'il n'y a pas d'investissement de prévus de la ville centre dans ce secteur mais que la ville a annoncé qu'il y aurait des travaux importants de rattrapage pour les différentes conduites à travers la ville et que la Commission de l'eau travaille sur cette question. Concernant les inondations du 29 mai, il rappelle les nombreuses interventions sur différentes rues et que le travail de nettoyage a été effectué dès le lendemain et que les édifices municipaux ont aussi été inondés. Il indique que l'on pourra lui transmettre le PTI de la ville et il invite le résidant à visiter le site internet de la ville. Il mentionne que des investissements devraient venir sous peu pour les bassins de rétention.

- La direction des Travaux publics fera un suivi de cette question et transmettra le PTI des investissements de la ville centre.

13) Madame Otila Barra 12-165416 CA 3 juillet 2012

Indique qu'elle habite un HLM sur Workman et qu'elle joint sa demande à celles faites précédemment concernant les poubelles indiquant qu'elles sont déposées devant la fenêtre des logements et que la situation est insalubre et non sécuritaire. Elle indique qu'il y a beaucoup de déficiences dans son logement, qu'un inspecteur de la ville est venu mais que la situation n'est toujours pas réglée. Elle souligne des problématiques concernant les comptoirs de cuisine, les armoires et des problèmes électriques. Elle souligne la problématique de vitesse des voiture coin Atwater et Workman depuis qu'il n'y a pas de brigadier scolaire.

Le maire indique que le suivi sera fait avec l'OMH concernant la propreté et sur la question de son logement. Il rappelle que la question des brigadiers scolaires relève de la ville centre et rappelle les mesures d'apaisement de la circulation déjà en place. Il indique que ces questions seront travaillées de concert avec le service de Police et que son attaché politique la rencontrera après son intervention pour discuter plus amplement de la situation.

- Une rencontre avec l'OMH a eu lieu le 5 juillet dernier. De plus, le directeur des Travaux publics, monsieur Sébastien Lévesque, a organisé une tournée avec le responsable de l'OMHM de manière à identifier des solutions aux divers problèmes.
- Concernant la problématique de circulation, le SPVM souligne que suite à une étude, la direction d'école ainsi que le conseil d'arrondissement ont pris la décision de déplacer la traverse Workman et Atwater vers l'intersection Notre-Dame et Atwater. À noter que lors du déplacement de la traverse, une sensibilisation a été effectuée par les policiers auprès des enfants afin qu'ils se dirigent vers la rue Notre-Dame pour traverser et une modification des rues corridors a été effectuée.

14) Monsieur Philippe Poisson **12-134777** **CA 5 juin 2012**

Demande l'installation de signalisation 30 km/h ou de dos d'ânes dans son quartier indiquant qu'il habite à côté du parc St-Gabriel et que la circulation automobile est trop rapide et qu'il y a un parc et une école à proximité.

Le maire indique que cette question a déjà été traitée en collaboration avec l'OPA et rappelle qu'une panoplie de mesures sont à l'étude tant pour la reconfiguration de la piste cyclable que pour l'installation de balises à chevrons.

- La direction des Travaux publics fera un suivi de cette question.

15) Monsieur John Burcombe **12-134874** **CA 5 juin 2012**

Remarque que beaucoup d'arbres dans les carrés d'arbres ne sont pas remplacés et demande pourquoi ils sont remplacés par du béton et demande le coût de cette opération. Il demande des informations additionnelles sur les constats émis au 930, rue de Courcelle dont l'adoption finale est prévu ce soir. Il demande pourquoi les balises de circulation ne sont pas installées en même temps que l'ouverture des pistes cyclables.

Le maire indique qu'il arrive que l'on ne puisse remplacer un arbre dans un carré d'arbres mais que l'on ajoute plus d'arbres dans les carrés d'arbres qu'on en enlève.

Monsieur Normand Proulx, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, indique qu'un constat d'infraction a été émis et que l'approbation réglementaire rendra conforme l'usage.

Monsieur Sébastien Lévesque, directeur Travaux publics indique que l'arrondissement a été au prise avec des problématiques techniques lors de la réinstallation notamment avec des attaches au sol et que le processus sera revu dans les prochaines semaines. Concernant les carrés d'arbres, il précise qu'il est parfois impossible de replanter un arbre là où il y en avait un en raison d'infrastructures souterraines mais que l'on plante au moins 200 arbres par année.

- La division de la Voirie et des Parcs précise que cette année, 200 arbres ont été plantés au printemps, 170 le seront à l'automne et 99 le seront dans le cadre de la canopée, pour un grand total de 469 arbres.

16) Monsieur Pierre Marcoux **12-134903** **CA 5 juin 2012**

Indique qu'il est content de voir le dossier de Saint-Jean-de-Matha à l'ordre du jour. Il indique que l'animation dans les parcs tient à cœur bon nombre de citoyens et qu'il serait bien d'avoir des activités hivernales et estivales. Il suggère de plus que la pataugeoire soit ouverte 7 jours sur 7 et indique que les citoyens sont prêts à rencontrer les élus pour faire des suggestions.

Le maire donne des informations sur les différents projets dans le quartier dont la demande pour le CPE. Il indique que la suggestion concernant l'ouverture de la pataugeoire le week-end sera analysée et que les conseillers Roy et Bélanger se feront un plaisir de le rencontrer pour discuter plus amplement de la question. Il rappelle que l'animation des parcs est un axe d'intervention depuis 2009 et il donne des informations sur le PTI prévu pour le parc Curé-Arnold.

- Monsieur Jules Ostiguy, directeur de la direction de la Culture, des sports, loisirs et du développement social a transmis une lettre à monsieur Marcoux le 29 juin dernier lui indiquant que l'arrondissement ne dispose pas d'un budget suffisant pour opérer la pataugeoire sur une période de 7 jours et que l'arrondissement envisage la conversion de plusieurs pataugeoires en jeux d'eau au cours de l'exercice financier 2013-2015.

17) Madame Geneviève Grenier 12-134916 CA 5 juin 2012

Elle indique que cela serait une erreur de ne pas modifier le projet de 2006 et de ne pas inclure le nouvel espace dans le réseau de parcs. Elle demande des informations additionnelles sur les consultations sur les bibliothèques. Elle dépose une demande officielle de l'OPA concernant la pérennité de trois jardins citoyens qui sont verdis, aménagés et entretenus par des citoyens bénévolement.

Le maire rappelle les consultations prévues sur les bibliothèques ainsi que les informations sur le plan déposé en début de séance. Sur la question des parcs, il indique que la proposition sera analysée et qu'il n'est pas fermé à l'idée.

Monsieur Jules Ostiguy, directeur CSLDC donne des informations additionnelles sur la démarche et rappelle que l'exercice se tiendra de juillet à septembre et servira de base de référence dans l'analyse des besoins.

➤ DAUSE fera un suivi de la question.

18) Madame Candyce Follette 12-68606 CA 3 avril 2012

Soulève la problématique des graffitis dans St-Henri et demande qui en fait le suivi et s'il y a un comité de surveillance du voisinage. Elle indique que nous devons faire plus afin d'avoir un environnement sain et propre.

La conseillère Huguette Roy indique qu'elle comprend la préoccupation de la citoyenne et rappelle les actions de l'arrondissement contre le fléau des graffitis ainsi que les actions concertées en collaboration avec le poste de police du quartier et les cols bleus. Elle indique qu'elle contactera la résidente pour discuter de la question plus amplement.

➤ La conseillère Huguette Roy assurera le suivi auprès de la citoyenne.

19) Monsieur Olivier Deshaies 12-48479 CA 6 mars 2012

Suite à une lettre du 29 février dernier questionnant à quoi servent les consultations publiques, il demande si les élus vont se positionner sur les différents points qui y sont soulevés et demande comment le fait d'ajouter des milliers d'unités dans le secteur n'augmentera pas la circulation.

Le maire indique que la lettre est arrivé au bureau des élus il y a quelques jours et qu'ils prendront le temps nécessaire pour y répondre correctement et que le résident aura une réponse complète.

➤ Le maire répondra à cette lettre.

20) Madame Marie Chantale Vincent 11-287572 CA 6 décembre 2011

À titre de représentante d'Enviro-Pointe, elle demande la possibilité d'une collaboration entre l'arrondissement et l'organisme pour un projet de gestion des eaux grises. Elle indique qu'il faut voir ce qui se fait ailleurs, notamment en Europe.

➤ *Le maire indique que la DAUSE contactera l'organisme à ce sujet et que l'on pourrait voir comment en arriver à une modification réglementaire.*

21) Monsieur Paul Machnik 11-2440897 CA 4 octobre 2011

Demande, concernant le dossier du 4000 Saint-Patrick, que le conseil mette de la pression pour que la ville fasse des recherches pour d'autres sites. Il demande si le terrain au coin de Monk a été envisagé.

Le maire rappelle que le site pressenti pour la relocalisation du clos de voirie de l'arrondissement suite à l'expropriation du MTQ est le 4000 Saint-Patrick. Il indique que la ville a évalué que les autres terrains présentaient trop de contamination. Il indique que le processus est en cours d'analyse, qu'il soumettra la demande et qu'on lui fera un suivi sur la question.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que Projet Montréal trouve qu'il n'est pas justifié d'exproprier les artisans et qu'il considère qu'il n'y a pas assez d'études par la ville.

Le maire rappelle à la conseillère Thiébaud qu'il n'y a pas eu d'études.

Monsieur Erick Santana indique qu'il n'a pas connaissance que ce terrain ait été considéré et rappelle que le terrain recherché doit faire 33 000 pieds carrés.

➤ Un suivi sera fait sur la question du terrain mentionné.

22) Monsieur Peter King

11-240921

CA 4 octobre 2011

Demande si le conseil a des informations additionnelles sur le déraillement du train du CN rappelant que les résidants n'ont pas les informations sur quelles autorités contacter et qu'ils s'inquiètent du fait que la situation pourrait se reproduire alors que les trains transporteraient des matières dangereuses. Il indique qu'il est difficile d'avoir de l'information de la part du CN et qu'il aimerait obtenir copie du rapport sur le déraillement du train et demande ce que le conseil entend faire.

Le maire indique que l'on a souvent manifesté notre indignation et qu'une rencontre a été demandée et devrait avoir lieu prochainement, que des relances ont été faites auprès du nouveau député fédéral, dossier qu'il suit personnellement depuis 2008, mais que l'on demandera des informations sur la question. Concernant l'obtention du rapport, il indique que la demande doit être adressée au CN mais que des vérifications seront effectuées et que l'on fera un suivi.

➤ Un suivi sera fait par le directeur d'arrondissement.